



Rapport de visite annuelle 2022 du label Territoire Engagé Climat-Air-Énergie

Nom de la collectivité :	Cœur de Savoie
Nom du conseiller :	Loïc Lepage
Date de la visite annuelle :	21/10/2022 – 3 ^{ème} visite du Cycle 1
Le cas échéant, date de la visite annuelle précédente (ou indiquer « Première visite ») :	28/10/2021 – 2 ^{ème} visite du cycle 1
Journées d'appui du conseiller sur l'année écoulée (préciser s'il y a lieu, la nature de la prestation, le nombre de jours et les délais) :	Questions / réponses au fil de l'eau – points téléphoniques et RDV de préparation
RAPPEL : Dates d'échéance liées au processus Territoire Engagé Climat-Air-Énergie	Année d'échéance de labellisation : 2023 Fin de contrat du conseiller Territoire Engagé Climat-Air-Énergie : 30/08/2022

1- Déroulement de la visite (description succincte) :

La visite annuelle est réalisée sous la forme d'une réunion transversale du COPIL et de l'équipe-projet (élus et services techniques). Elle se déroule à la Communauté de Communes Cœur de Savoie. Le référent Climat Air Energie (Nicolas Podeur) et la Conseillère Climat Air Energie (Catherine Bossis, en visio) de la Ville de Montmélián participent à la visite.

Au total 17 personnes ont participé à cette visite annuelle, dont 3 élu(e)s. La Présidente de la CCCS est présente.

Durée 3h

Déroulé :

- Rappel du processus, du score initial
- Rappel des attentes de la CNL
- Bilan du cycle (travail en ateliers sur les principales fiertés et avancées de la CCCS)
- Bilan annuel et global des actions menées en 2021-2022 et indicateurs
- Zooms sur :
 - Le Schéma Directeur Immobilier et énergétique
 - Biodiversité, résilience et adaptation au changement climatique
 - Prévention des déchets et réemploi
- Les suites à donner / cycle 2 de labellisation

Le support de présentation et la liste des participants sont annexés au rapport de visite.

2- Eléments particuliers de l'année écoulée :

L'ensemble des avancées de la démarches sont répertoriées dans le suivi annuel des actions du PCAET. De manière synthétique, voici les évènements notables sur l'année 2022 :

- Lancement du plan sobriété
- Passage à 100% d'électricité verte pour le patrimoine public et 50% gaz vert.
- Schéma cyclable réalisé – prise de compétence aménagement cyclables d'intérêt communautaires en novembre 2022 pour réaliser le schéma
- Création de la SEM Savoie EnR en octobre 2022
- Réalisation du schéma de développement EnR et du Schéma directeur Immobilier et Energétique

Au niveau organisationnel :

En 2022 a été réalisé un diagnostic d'organisation des services par le cabinet Mazars suivi d'un plan d'action.

3 – Grille d'évaluation de l'avancement du processus Territoire Engagé Climat-Air-Énergie :

	Evaluation Note de 0 à 5 : 0/5 : ☹ très mauvaise réalisation 5/5 : ☺ excellente réalisation	Remarques
1. Fonctionnement des instances de gouvernance (16/20)		
Organisation et fonctionnement du comité de pilotage sur les 12 derniers mois (<i>décisions, fréquence des rencontres...</i>)	5/5	La principale réunion COPIL est réalisée lors de la visite annuelle (28/10/2021). 4 commissions Transition Energétique ont été réalisées sur l'année 2022 avec les communes (08/02/2022, 12/04/2022, 03/10/2022 et 29/11/2022).
Organisation et fonctionnement de l'équipe projet énergie-climat/Territoire Engagé Climat-Air-Énergie (<i>décisions, fréquence des rencontres...</i>)	3/5	Pas de rencontres formalisées en plénières mais des échanges autant que nécessaire pour suivre l'avancée des projets et un point global d'avancement des actions formalisé par un bilan annuel de suivi et d'évaluation du PCAET.
Continuité des moyens humains au cours de l'année (<i>présence d'un chef de projet Territoire Engagé Climat-Air-Énergie au cours des 12 derniers mois, implication du DGS, des directeurs de services...</i>)	4/5	L'arrivée du nouveau Chef de Projet Cit'ergie en 2020 a permis de donner une impulsion forte aux actions du PCAET et au-delà, renforcé par le recours à des stagiaires en 2020 et 2021 sur la transition écologique. 2 stagiaires en 2022 : un stagiaire en appui aux communes pour la mise en œuvre d'audits énergétique (programme SEQUOIA) et un stagiaire dans le cadre du programme européen Sun4All. Arrivée d'une chargée de mission alimentation suite à la création du poste.

	Evaluation Note de 0 à 5 : 0/5 : ☹ très mauvaise réalisation 5/5 : ☺ excellente réalisation	Remarques
Continuité du portage politique au cours de l'année <i>(réunions/interventions régulières de l'élu référent Territoire Engagé Climat-Air-Energie hors COPIL, implication du Maire/Président, nouvelles délibérations climat-air-énergie...)</i>	4/5	Le portage politique est affirmé par Béatrice Santais et Rémy Saint Germain. Les enjeux Climat Air Energie sont partagés par les élus. La collectivité a pu travailler avec et pour les communes de son territoire. La CCCS a pris les délibérations clés suivantes en 2022 : choix du partenaire pour la centrale PV au sol (10/02/2022), déclinaison du programme Sun4All en Cœur de Savoie (29/09/2022), révision des statuts (délibération du 10/11/22) suite à la prise de compétence AOM.
2. Programme de politique climat-air-énergie (18/20)		
La collectivité met-elle à jour régulièrement son tableau de bord de suivi ?	5/5	OUI, le tableau de bord du PCAET /Climat Air Energie est complet et a été mis à jour avant la visite annuelle sur l'avancement des actions. Le nombre d'actions initial (103 en 2020) a été revu en agrégeant certaines actions similaires ou proches, avec 88 actions au final.
La mise en œuvre est-elle conforme aux prévisions ?	4/5	OUI, d'après le tableau de bord, la mise en œuvre va au-delà des prévisions. Seules quelques actions (passées en revue lors de la visite annuelle) ont un avancement en deçà des prévisions.
Evolution ou engagement effectif du budget prévu pour le programme d'actions ?	5/5	Le budget engagé est conforme au prévisionnel.
La collectivité mène-t-elle en continu des réflexions sur la pertinence de sa politique et sur ses objectifs ? De nouvelles actions, thématiques ou compétences sont-elles mises en place ?	4/5	OUI, la collectivité porte une forte attention à la cohérence de ses actions. Exemple : prise de compétence AOM ayant conduit à une révision des statuts (délibération du 10/11/22)
Chiffrés clés de l'avancement du programme d'actions	Nb d'actions lancées dans l'année : 15 Nb d'actions en cours : 88 (total actions PCAET/TEPOS/Cit'ergie) Nb d'actions réalisées/terminées dans l'année : 6 Nb d'actions annulées ou suspendues : 2 (à réorienter)	
3. Suivi des recommandations (8/10*)		
(**) Les recommandations du conseiller, formulées dans le précédent rapport de visite annuelle, ont-elles été suivies ?	4/5	Oui en très grande partie : suivi et présentation des indicateurs, présence du Chef de Projet Climat Air Energie de la Ville de Montmélian à la visite annuelle, échanges effectués avec la Ville de La Motte Servolex sur la désimperméabilisation et les produits phytosanitaires.

	Evaluation Note de 0 à 5 : 0/5 : ☹️ très mauvaise réalisation 5/5 : 😊 excellente réalisation	Remarques
(**) Les remarques et recommandations de l' auditeur sont-elles prises en compte et traitées ? (cf. rapport d'audit joint au courrier d'annonce des résultats de la CNL, en ligne sur l'EMT)	.../5	Sans Objet
(**) Les recommandations de la commission nationale du label sont-elles prises en compte et traitées ? (cf. courrier d'annonce des résultats de la CNL, en ligne sur l'EMT)	4/5	OUI en très grande majorité. Domaine 2 : dès 2020 avec le suivi énergétique du Patrimoine, et en 2021 avec le SDIE. Domaine 3 : lancement du SDEnR en 2022. Domaine 5 : bon ressenti sur la transversalité, la culture Climat Air Energie, l'implication et la mobilisation des agents et élus, qui se vérifie par les actions réalisées et les projets à venir. Seule l'action PDA n'est pas mise en œuvre (Domaine 4).
4. Bilan et perspectives (13/15)		
Les performances de la collectivité se sont-elles globalement améliorées depuis l'année dernière ? (indicateurs chiffrés sur le patrimoine, la mobilité, la qualité de l'air etc. score si recomptage annuel, appréciation qualitative sur l'organisation ...)	4/5	L'évolution des indicateurs territoriaux et patrimoniaux est plutôt favorable. Les consommations énergétiques, les émissions de polluants et les émissions de GES ont diminué en 2020 par rapport à 2019, mais le contexte COVID est probablement lié. La production EnR territoriale a elle fortement augmenté (+61 GWh en 2020 contre +5.4 GWh en 2019, autant en production électrique qu'en production thermique. Sur le patrimoine de la collectivité, la consommation d'énergie a augmenté entre 2021 et 2020 (plus d'occupation des locaux par rapport au COVID) et la production d'EnR a augmenté d'environ 25%. L'achat d'énergie verte est passé de 8.2% en 2021 à 65% en 2022. Baisse déchets à 345 kg/hab en 2021 contre 363 kg/hab en 2020. La part modale sera mise à jour et mieux connue début 2023 suite à l'enquête mobilité 2022
(***) Le maintien ou l'amélioration du score est-il en bonne voie pour le renouvellement ?	5/5	OUI, le nombre d'actions réalisé permet d'envisager le renouvellement et le passage à 3 étoiles.
La collectivité est-elle dans les temps par rapport aux diverses échéances du processus Territoire Engagé Climat-Air-Énergie ? (renouvellement de label, fin de contrat du conseiller, visite annuelle...)	4/5	OUI dans le cadre du processus en cours. La CCCS envisage un 2 ^{ème} cycle de labélisation à partir de 2023. Le contrat du Conseiller a pris fin en août 2022 au niveau administratif.

(*) Total à ajuster en fonction du remplissage des lignes suivantes.

(**) Indiquer « Sans objet » pour les collectivités non concernées.



(***) La visite annuelle ne prévoit pas un recomptage des points découlant de la mise en œuvre du programme durant l'année écoulée, sauf demande spécifique indiquée dans le cahier des charges du conseiller.

Impression générale au cours de la visite annuelle :

La visite annuelle s'est déroulée avec moins d'élus que lors de la visite 2021, mais en présence de 2 VP et de la Présidente. Cependant le nombre de participants a été aussi élevé que lors de la visite 2021, avec plus d'agents des services et la présence du référent et de la Conseillère (en visio) Climat Air Energie de la Ville de Montmélián.

Nous avons démarré par un bilan du cycle réalisé sous la forme de deux tables rondes dans lesquelles chaque participant a pu exprimer sa vision des avancées de la Collectivité sur ce cycle de 4 ans. Un rapporteur de chaque table en a ensuite fait une restitution à l'ensemble des participants (documents annexés au rapport).

La suite a été dédiée au bilan global du plan d'actions selon les axes du PCAET et à 3 zooms présentés par les agents, dans le même format que la visite précédente.

Si le nombre de participants était important en début de séance, il s'est malheureusement amoindri de façon importante en deuxième partie de séance. La durée de la visite (3h) et le jour choisi, un vendredi après-midi avant les vacances scolaires, peuvent en être la raison.

Avancées significatives :

AXE A - Collectivité exemplaire :

Stratégie :

- Réécriture du projet de territoire avec une projection à 2040 et au cœur du projet les transitions écologiques, démographiques, sociales énergétiques économiques.

Sensibilisation :

- Réalisation de la fresque du climat pour les agents
- Publication d'un guide interservices pour les animations scolaires
- Fresque du climat dans 2 collèges – projection du film « Bigger than Us » à Chaloux lors de la semaine du DD
- Action Watty auprès des écoles <https://www.watty.fr/> 12 classes inscrites 2022-2023
- Renouvellement du budget participatif 2023 (jeunes)
- Finalisation et publication du guide « Réduire ses déchets et son empreinte écologique », avec un certain nombre d'exemplaires papiers et la possibilité de télécharger le guide sur le site de la collectivité.

Productions EnR :

- Etude de l'ASDER sur le photovoltaïque sur les bâtiments communaux restituée fin 2022 en comité des maires puis en conseil municipal.

Partenariats – Animation :

- Fort lien avec les communes dans l'élaboration du schéma de développement EnR : questionnaires et nombreuses rencontres.
- Partenaires institutionnels associés dans le cadre des COTEC du SDEnR. 3 COTEC en 2022.
- Aides aux associations conditionnées par des critères de DD ainsi que les manifestations qui intègrent des volets transition écologique quelle que soit la thématique (ex. convention politique culturelle).

Urbanisme :

- En cours de sélection d'un bureau d'étude qui auditera et fera des propositions pour faire évoluer les exigences en matière d'EnR dans les PLUs de Coeur de Savoie

AXE B - territoire sobre :

Patrimoine intercommunal et communal :

- Poursuite du suivi énergétique par les services techniques, présentation du bilan énergétique au bureau communautaire du 12/09/22. Le suivi énergétique est actif et basé sur les compteurs communicants via l'outil DEEPI mis à disposition par le SDES dans le cadre du programme SEQUOIA. La mise en place de capteurs de température connectés dans les bâtiments permet également de piloter le bon fonctionnement des installations et sera au cœur de l'action du plan sobriété.
- Mise à disposition d'une ressource en 2022 pour le suivi du programme SEQUOIA auprès des communes.
- La dynamique CEP se poursuit avec 12 communes adhérentes au service + 1 commune avec un économiste de flux. Cela représente 62 % de la population de Cœur de Savoie
- Poursuite des travaux de rénovation déjà engagés par Cœur de Savoie (Salle polyvalente de Bourgneuf, Gymnase de Montméliant). Poursuite des études (recyclerie : construction et rénovation, technicentre) Réalisation de 9 audits énergétiques sur le patrimoine de la communauté de communes dans le cadre du programme SEQUOIA dont l'action est prévue de se transformer en PPI bâtiment.
- La synthèse du diagnostic du SDIE a été présentée en bureau le 20/06/2022 Un PPI sur la base des 6 audits patrimoniaux est en cours de finalisation et sera intégré au SDIE.

Sensibilisation :

- Communication Grand public élargie dans le cadre de la PTRE73. En 2022 : 2 matinées rénovation + 3 conférences ont été organisées. Nouveaux supports de communication à prévoir en lien avec le démarrage de l'OPAH

Rénovation du résidentiel :

- Démarrage de l'OPAH : 1 première rencontre réalisée avec l'OPAC Savoie le 14/06/22. A consolider par 1 rythme régulier (2X par an) et en associant les communes
- Le service J'écorénove est maintenant inscrit dans le fonctionnement de la PTRE73 et son action est renforcée dans le cadre de la mise en place de l'OPAH
- 2 copropriétés bénéficient, à ce jour, d'un accompagnement délégué à l'ASDER. Le renforcement de l'action en faveur de la rénovation énergétique des copropriétés est un axe important de l'OPAH.
- La présidente a été renouvelée au bureau de l'ASDER Participation de Cœur de Savoie à l'AG de l'ASDER le 20/05/22 Convention 2022 à hauteur de 7675 € dans le cadre du PCAET / TEPOS et l'ASDER intervient dans le cadre du SPPEH (porté par le département) ainsi que les animations scolaires (dans le cadre de la convention avec Eco-Co2)

Entreprises :

- Continuité de l'action : mobilisation des artisans via Facilaréno2 (Dorémi) et animations : participation des artisans aux 2 matinées rénovation 2022 + café pro prévu en fin d'année. Contacts réguliers de la technicienne animatrice de J'éco-rénove avec les différents artisans du territoire
- Nombreuses rencontres avec des entreprises en lien avec les développeurs économiques. Plus de 10 entretiens avec des acteurs économiques ciblés pour valoriser la chaleur fatale dans le cadre du schéma de développement EnR
- 2 PDMs lancés (Pain de Belledonne et Petzl). Un plan de mobilité inter-entreprises en cours sur Alp'arc avec des sensibilisations réalisées. Poursuite des actions sur les zones d'activités (ZAC de carouge début septembre).

Mobilité

- Participation de Cœur de Savoie aux réflexions et études engagées à l'échelle du SCOT de Métropole Savoie (MS) : enquête ménage, étude pour la structuration d'un syndicat des transports, étude pour la mise en place d'une ZFEm, étude ferroviaire, et plus récemment mise en œuvre de la gratification du covoiturage à l'échelle de MS en partenariat avec les EPCI de MS et le département de la Savoie

- Travaux de rénovation terminés sur le site de Terre Solidaire avec la possibilité d'un tiers lieu . La destination de ce tiers lieu est en cours de définition avec un objectif de démarrage de l'activité pour 2023.
- Groupe de travail constitué au sein de Cœur de Savoie, animé par le service RH, en vue de définir les modalités de mise en œuvre du télétravail au sein de la communauté de communes
- Mise en service de l'aire de co-voiturage de la Chavanne, de la ligne de co-voiturage Pontcharra / Le Héron et rezopouce actif.
- Projet de gratification du co-voiturage en partenariat avec Grand Chambéry, Grand Lac et le département de la Savoie. 30 000 €/an prévu en fonctionnement. Etude réalisée d'ici fin 2022 pour lancement de projet en 2023.
- Schéma cyclable réalisé. Les statuts de la com com seront modifiés au conseil communautaire du 10/11 pour prendre la compétence aménagement cyclables d'intérêt communautaires et permettre la mise en œuvre du schéma. (400 k€ prévus au budget 2022 en travaux).
- Cœur de Savoie lauréat de l'appel à projet France Relance sur la continuité cyclable entre Montmélian et Myans (4 ans pour réaliser).
- Etude de faisabilité de la passerelle cyclable au dessus de l'Isère réalisée et présentée. Le recrutement de la maîtrise d'œuvre est prévu fin d'année 2022
- Achat de 6 nouveaux vélos à la CCCS
- Prime à l'achat VAE reconduite en 2022. En 4 mois, le budget initial (15 k€) a été consommé. Une rallonge de 15 k€ a été décidée par le bureau pour la fin d'année 2022
- Les animations scolaires se poursuivent. Le défi mobilité a eu lieu le 7/10/22 Un plan d'animation mobilité grand public est créé (actions sur les marchés, sur les événements sportifs, la médiathèque et les zones de loisirs).
- Le plan de mobilité simplifié volontaire est en cours de réalisation (sélection du bureau d'étude courant octobre 2022). Il intégrera des critères d'évaluation.

AXE C - valoriser les ressources :

Accompagnement / outils :

- Bonne avancée du schéma de développement EnR dont le copil final est prévu le 4/12. Nombreuses réunions avec les acteurs du territoire (élus, entreprises, citoyens).
- Soutien de la comcom à la centrale villageoise le Solaret par sa garantie d'emprunt et la mise à disposition de la crèche Pomme de Reinette par délibération du 19/05/2022
- Construction d'une démarche en lien avec les citoyens pour équiper les toitures communales suite à l'étude ASDER de 2022
- Création de la SEM Savoie EnR en octobre 2022 et lien avec la SEM départementale iséroise "Energ'isère" dans le cadre du projet PV au sol sur Alpespace
- Fin des travaux de la plate-forme bois d'ici fin 2022
- Très bonne dynamique de consultation du cadastre solaire (1505 connexions sur 2022 au 12/10/22 ; 1389 connexions sur 2021 et 1034 connexions sur 2020). Nombreux projets solaires sur le territoire (les entreprises PV du territoire peinent à répondre à la demande).

ZAE :

- Le projet PV de plan cumi se poursuit avec des échanges Enedis sur l'injection dans le réseau HTA
- Analyse d'opportunité d'une boucle géothermale pour desservir les entreprises d'Alpespace réalisée mais peu concluante
- Boucle géothermale du parc d'activités Alp'Arc : en cours de sélection de l'entreprise d'Entretien et de maintenance – études de raccordement en cours
- Conseil à de nombreuses entreprises pour produire de l'énergie PV en autoconsommation ou en vente totale (Raffin, Chistalex, Club Savour, RBD...)
- Echanges techniques en vue de l'implantation de station hydrogène bio, GNC bio et bornes de recharges PL sur le parc d'activités d'Alpespace

Centrales PV :

- 4 sites sont d'ores et déjà lancés en étude : Les Mollettes, Le site d'Alpespace avec la sélection d'Energisère comme partenaire, St Pierre d'Albigny 4 sites sont en phase amont : Villard Sallet

avec RDM ; Nœud autoroutier avec l'Etat ; Le Site d'Arbin au niveau Com com ; Le site de la Chavanne en lien avec la mairie de la Chavanne.

Méthanisation :

- Permis de construire pour Champlong Biogaz (Porte de Savoie) obtenu. Réalisation d'un avis de la CC avec des réserves et proposition d'une charte de bonne pratique avec indicateurs formalisés. Réunion prévue sur la méthanisation dans le cadre du schéma du développement des EnR en lien avec Solagro

Géothermie :

- Inauguration d'Alp'arc avec les travaux de boucle géothermale
- Etude réalisée pour une boucle géothermale sur Alpespace réalisée mais sans suite (faible potentiel) Inauguration de la gendarmerie de Montmélian avec chauffage géothermique sur nappe
- Etude du potentiel géothermal dans le cadre du schéma de développement EnR

Patrimoine Cœur de Savoie :

- Le Tx d'ENR dans les bâtiments publics est passé de 8,8 % en 2020 à 64,8 % en 2021.
- Les installations photovoltaïques font l'objet d'un suivi via un outil dédié (Epices) avec comparaison de la production / production théorique et alerte quotidienne en cas de dérive.
- Le contrat de maintenance a été renouvelé et des actions d'optimisation sur certains sites (halle de gymnastique et cabane de croes ont été lancées)
- Les installations bois énergie sont suivies par relève de compteur via l'exploitant.
- Les installations solaires doivent avoir un suivi amélioré. A titre d'exemple : les 84 m² de capteurs solaires thermiques sur la gendarmerie de Montmélian feront l'objet d'un suivi de production en temps réel L'ensemble de ce suivi est intégré dans le bilan énergétique patrimonial
- Plan de déploiement photovoltaïque sur les infrastructures communautaires (6 sites identifiés dont 4 en consultation travaux pour 245 kWc + l'ombrière de la Chavanne (500 kWc) en cours de mise en service
- Cœur de Savoie a des contrats d'achat de Gaz vert à 50 % et d'électricité verte à 100 %.

AXE D - cadre de vie et adaptation au changement climatique :

Cours d'eau :

- Poursuite de la restauration des cours d'eau : projet sur Gelon et petit Gelon, standby sur Bondeloge aval, travaux en 2023 sur nant Pichu, travaux 2023 sur Bondeloge amont, travaux terminés sur Bialle.

Forêts :

- Valorisation écologique des forêts :Etude réalisée et présentée sur le potentiel écologique des forêts du territoire avec 33 ha de forêt humide ciblées (acquisition en projet).
- Montée en puissance du projet sylvicole territorial de Belledonne avec 2 communes sur Cœur de Savoie qui vont bénéficier de l'aide de Sylv'act (Villard Sallet et Porte de Savoie) sur un total de 4 ha.
- Poursuite de l'abondement de CC Cœur de Savoie dans Sylvact en 2022 à hauteur de 10 000 €.
- Plan de communication auprès des communes et des propriétaires.
- Sensibilisation des gestionnaires.
- Poursuite de la bourse foncière en lien avec le CRPF. (54 parcelles acquises pour 10,5 ha en 2021 et 47 parcelles acquises pour 9,1 ha pour 2022 à ce jour)
- Des actions de compensation sur le territoire sont identifiées et menées : - Une action de reboisement sur une coupe rase vieillie est prévue sur le Pontet (grange aux princes) - Une action d'amélioration de peuplement dans la Buxaie est réalisée suite aux dégâts de la pirale du buis sur la commune de St Jean de la Porte.

- Projet d'arrêté de protection de milieu visant à établir un zonage de la forêt alluviale en vue de sa préservation.
- Bonne avancée de la commune de Cruet en 2022 : Sentier de valorisation de la biodiversité des milieux alluviaux en cours de réalisation à Cruet avec volonté de réaliser un ENS, en lien avec la véloroute

Alpages :

- L'alpage du Champet a été exploité en 2022. La qualité fourragère du secteur devient satisfaisante et dépasse les prévisions. Travail sur le renouvellement des plans pastoraux dans le cadre des candidatures PAEC.

Haies :

- Suite aux inventaires, 3 secteurs prioritaires ont été identifiés. Une animation foncière est en cours. Projet des viticulteurs de Chignin pour planter des haies en bordure de parcelles viticoles. Coeur de Savoie porte la plantation de 400 m de haies sur Plan Cumin en lien avec l'éco-pont.

Lutte contre les espèces invasives :

- Les actions prévues en 2021 ont été satisfaisantes : 15 agriculteurs, 20 élus, peu de mobilisation du grand public : des ateliers sur les espèces invasives ont été réalisés lors de la fête de l'environnement de Coise et lors de la journée Eco-citoyenne de Porte de Savoie.
- Les travaux d'éradication des invasives sont terminés et font désormais l'objet d'un suivi particulier.
- Volonté de lancer des travaux d'éradication ou de gestion en zone d'activité.
- Prospections avec signalements sur la plateforme ambrosie.
- Surveillance des secteurs sur lesquels la CCCS est propriétaire.

Pesticides :

- Le Projet Alimentaire Territorial (lauréat de l'appel à projet comme territoire en émergence) intègre la réduction des pesticides
- Rencontre avec une coopérative agricole sur les cultures intermédiaires.

Produits d'entretien :

- Pas de marché pour les produits d'entretien.
- L'expérimentation sur le nettoyage vapeur a été fructueuse et reconduite dans les crèches. La désinfection des surfaces et des jouets se poursuit avec des produits "plus agressifs" du fait de la réglementation COVID mais les produits moins impactants pour la qualité de l'air (savon noir, vinaigre blanc...) ont à nouveau été utilisés dans les crèches.
- Formation des agents petite enfance sur le nettoyage proposée par le centre de gestion sur la sensibilisation aux produits ménagers. (1 agent par crèche ou halte garderie a participé).

Confort d'été :

- 9 audits réalisés sur 2022 avec prise en compte du confort d'été. Ces audits devraient donner lieu à un PPI sur le patrimoine dans le cadre du Schéma Directeur Immobilier Energétique
- 3 études en cours sur les bâtiments pour prise en compte du confort d'été en phase maîtrise d'oeuvre : Recyclerie, Technicentre, Atelier des quais
- 4 sites prévus en travaux sur 2022 et 2023 : Atelier des quais, Ateliers du Héron, Multiaccueil la cabane de Croes, Multiaccueil Malataverne et 1 site ayant fait l'objet de travaux : le gymnase de Montmélian

AXE E - économie locale et responsable :

- Poursuite de l'engagement de la collectivité auprès de Fibréthik porteur de la recyclerie : la collectivité est maître d'ouvrage de la construction du magasin; soutien apporté à Fibréthik dans le cadre de leur candidature au PTCE (Pôle Territoriaux de Coopération Economique) : Fibréthik

a été labellisé en 2021 sur le niveau 1 ; en 2022 : Fibréthik présente sa candidature pour une labélisation de niveau 2 avec le soutien de la cté de communes .

- Depuis deux ans, la CCCS anime le travail d'élaboration de la candidature à TZCLD : mobilisation des personnes privées d'emploi avec rencontres individuelles et ateliers collectifs tous les 15 jours, travail de définition des activités nouvelles à construire dans le cadre de l'entreprise à but d'emploi en appui des enquêtes menées auprès des entreprises, des communes, des habitants; la cté de communes porte un poste de chargée de mission à temps plein dédié à l'animation de la démarche, complété courant 2022 par le recrutement du préfigurateur du directeur de l'EBE, poste à temps plein, porté par l'association Bien Vivre en val Gelon ; le dossier de candidature devrait être déposé fin 2022 auprès du fonds national TZCLD
- Finalisation des travaux de rénovation de Terre Solidaire avec le soutien de la communauté de communes. Journée d'inauguration le 10/09/22
- Réduction des déchets : Pas de reconduction du défi en 2022 – 2023 mais programme d'actions de réduction des déchets : environ 8 actions par trimestre. Il n'y aura pas de mise en place de collecte de biodéchets pour répondre à l'obligation de janvier 2024 - 2023, animations supplémentaires spécifiques au tri/recyclables pour explication de l'extension des consignes de tri - Renouvellement du Plan Local de Prévention des déchets en 2023. Le passage en multi matériaux permettra d'harmoniser les consignes de tri sur tout cœur de Savoie.
- Bonne évolution de la dynamique d'Enfin Réemploi (création d'une structure dédiée, organisation de la gouvernance, augmentation régulière des volumes traités par la plateforme physique). Cœur de Savoie a participé aux 2 COPILS "élargis" programmés en 2022 et a contribué à la mission "DLA flash" permettant de structurer l'association en création.
- Recyclerie ouverte grâce à l'acquisition d'un ancien bâtiment industriel par la Cté de communes; actuellement la cté de communes réalise les travaux de construction du magasin de la recyclerie et les travaux d'isolation du reste du bâtiment accueillant l'ensemble des autres activités de Fibre'thik.
- La cté de communes a installé des conteneurs pour faciliter les dépôts des usagers dans 2 déchèteries du territoire en faveur de la recyclerie. (1,3 tonnes collectées de juin à décembre 2023)
- Bois local :Réalisation d'une journée de formation avec les COFOR en décembre 2021 auprès des élus avec visite du chantier de la maison de la vigne et du vin à Apremont. Renouvellement de l'adhésion à Bois des Alpes et Bois de Chartreuse. Les projets de Technicentre et de la Recyclerie intègrent l'utilisation de biomatériaux.
- PAT : Plusieurs réunions du COPIL du PAT avec une quarantaine de participants. Le plan d'action est en cours de finalisation.
- Les projets de reconquête agricole identifiés en 2021 sont réalisés et 3 nouveaux projets sont en cours (St Pierre d'Albigny, La Trinité, Chamousset). Les CLIs se poursuivent. Une réunion s'est tenue en juin 2022 avec la présentation de l'étude sur les cédants et futurs cédants : 38 exploitations n'ont pas encore de repreneurs et pourraient faire l'objet d'un accompagnement soit environ 700 ha. La convention SAFER se poursuit avec notamment une veille foncière.
- Légumerie / cuisine centrale : La première partie de l'étude concernant l'offre et la demande a été réalisée par la chambre d'agriculture. Un petit noyau de 10 à 15 agriculteurs ont montré un intérêt pour la démarche. Déclenchement de la seconde phase de l'étude avec Aircoop pour définir différents scénarios d'équipements chiffrés. Lancement d'une concertation avec les communes sur les cuisines centrales avec la volonté de relocaliser les approvisionnements. 3 réunions ont été organisées sur le territoire aboutissant à la réalisation de 2 groupements de commande (un pour la restructuration de la cuisine de Montmélian et un autre avec Porte de

Maurienne pour la construction d'une nouvelle cuisine : étude juridique et première étude de dimensionnement) Réalisation d'une visite de cuisine centrale sur Arlysère en mai 2022

Difficultés particulières rencontrées par la collectivité :

- La clause environnementale a été mise en place assez régulièrement (marchés de travaux avec la gestion des déchets de chantier, marché transports scolaires intégrant l'éco-conduite et le type de véhicule). Bon nombre de consultations sont infructueuses depuis quelques mois nécessitant parfois de revoir à la baisse les ambitions de la CCCS.
- SLIME à l'arrêt depuis mars 2022 suite à des contraintes liées à l'appel à candidature porté par le CLER (financeur) - Recherche de solution autre : en lien avec le programme Sun4all. Volonté politique OK
- Suivi des travaux PTRE : Pas d'avancées faute de temps. Une action est envisagée d'ici la fin d'année 2022
- Petit tertiaire : Action Départementale en lien avec l'ASDER a peu avancé : 5 accompagnements B1 (premier contact / conseil téléphonique) recensés de janvier à juin 2022.
- Le PDA n'a pas été mis en œuvre sur 2022. Il nécessite une mobilisation du CODIR sur le sujet. Mais poursuite des actions de mise en avant de la mobilité douce (trottinette électrique, vélo électrique) et du co-voiturage. Des arceaux ont été acquis pour équiper les bâtiments communautaires.
- Pas d'ouverture de la vélostation de Saint Pierre pour cause budgétaire
- Ouverture des cars scolaires au public : Action à réaliser sur 2023. Les transports scolaires sont déjà bien remplis (refus des dérogations pour les BTS)
- Armature ferroviaire (Région-SCOT) : Etude en stand-by pendant 10 mois. Un COTEC est prévu sur novembre. Cœur de Savoie est participant et non pilote.

Décisions prises et suites :

La CCCS souhaite lancer un marché pour le renouvellement du label lors d'un 2^{ème} cycle d'accompagnement.

Propositions du conseiller et autres remarques :

Le bilan de ce premier cycle d'accompagnement dans la démarche Climat Air Energie est très positif. L'état des lieux et les actions mises en œuvre montrent de nombreuses avancées de la collectivité dans tous les domaines du référentiel, et pour tous les publics cibles (agents, communes, particuliers, écoles professionnels, partenaires). Le fonctionnement plus transversal et intégré des différents services, animé par le Responsable du service transition énergétique, a permis la réalisation de nombreuses actions exemplaires et complexes car multipartenariales. Le portage politique fort et la montée en compétence de la collectivité sont des atouts majeurs. La collectivité doit se lancer dans un 2^{ème} cycle pour valider le chemin parcouru et continuer sa progression dans la transition écologique.

Afin de suivre les conseils de la CNL, un Plan des Déplacements Administration reste à mettre en œuvre par la collectivité.

Signature du conseiller :



Avis / commentaire éventuel de l'ADEME (facultatif)

Pièces jointes à fournir :	
Copie des supports de présentation	<input checked="" type="checkbox"/>
Liste des personnes présentes aux différents moments de la visite annuelle – Liste des personnes excusées	<input checked="" type="checkbox"/>
Tableau de bord de suivi du programme de politique énergétique	<input checked="" type="checkbox"/>
Autres documents utiles (préciser) :	

Transmission du rapport annuel par mail (A compléter):

- **Sébastien Eyraud**, Chef de projet Cit'ergie (pour diffusion interne)
- **Sylvain Avril**, Direction Régionale de l'ADEME
- **Bureau d'appui Territoire Engagé Climat-Air-Énergie**, via l'adresse mail citergie@ademe.fr

Mise en ligne sur l'EEA Management Tool :

Le rapport de visite annuelle, intitulé « Nom-collectivité_rapport visite annuelle_année » doit être mis en ligne sur l'EMT par le conseiller (dans un dossier « Visites annuelles » dans les « fichiers généraux »).

NB : Lors du renouvellement du processus, la collectivité joindra les rapports annuels :

- A la consultation de renouvellement : la collectivité enverra les rapports aux conseillers qui répondent à l'offre.
- Au dossier de candidature : la collectivité vérifie la présence des rapports de visite annuelle dans le dossier dédié dans l'EMT et le complète si nécessaire.

RAPPEL : La visite annuelle est une obligation pour toutes les collectivités en démarche Territoire Engagé Climat-Air-Énergie. L'absence de réalisation d'une visite annuelle, en dépit des demandes de régularisation par l'ADEME, peut entraîner la perte du label ou la sortie du réseau pour les collectivités non encore distinguées.